

Covid-19 : Santé publique France demande de ne plus utiliser les masques FFP2 "Biomass Graphène"

"L'inhalation de particules de graphène pourrait causer une toxicité pulmonaire précoce", soulignait, début avril, le ministère de la Santé canadien, qui n'avait pas encore évalué les risques chez les humains.



Publié le 07/06/2021 11:02 Mis à jour le 07/06/2021 11:15

Temps de lecture : 2 min.



Un masque FFP2 par terre, à Munich, en Allemagne, le 5 juin 2021. (FRANK HOERMANN / SVEN SIMON / AFP)

Ils pourraient entraîner des difficultés respiratoires. Deux mois après le Canada, la France déconseille l'utilisation de certains masques FFP2 pour se protéger de la transmission du Covid-19, en raison d'un risque potentiel pour la santé. Dans [une note d'information publiée le 25 mai](#), et mise à jour lundi 31 mai, l'agence Santé publique France demande "de ne plus utiliser" les masques FFP2 labellisés "Biomass Graphène". En cause : un "éventuel risque lié à la présence de graphène dans ces masques", un matériau [très utilisé dans l'électronique](#) pour sa résistance et sa conductivité.

Les masques rappelés sont des FFP2 faisant partie du stock d'Etat, fourni par le fabricant chinois Shandong Shengquan New Materials (modèle SNN 200647), souligne [Mediapart](#) ([article réservé aux abonnés](#)), qui a repéré la note. Dans une lettre de l'Agence régionale de santé (ARS) à destination des directions hospitalières, que le site a consultée, il est précisé qu'"à ce stade, il a été identifié 60,5 millions de masques FFP2 dotés d'un marquage CE pouvant potentiellement contenir du graphène, dont 16,9 millions ont d'ores et déjà été distribués en 2020", soit "28% des stocks reçus" par l'Etat et distribués aux établissements de santé et médico-sociaux.

Pas de mention de "l'activité biocide"

Contacté par Mediapart, SPF assure que la commande de l'Etat remonte à avril 2020, "au moment des acquisitions massives dans le contexte de pénurie de masques". Selon l'agence sanitaire, le fabricant chinois n'avait mentionné nulle part "l'activité biocide" de ses produits, qui aurait justifié leur exclusion, même si la présence de "Biomass Graphène" apparaît bien.

Début avril, le ministère de la santé canadien [avait pourtant déjà "conseillé" aux Canadiens de ne pas porter de masques contenant du graphène](#), car ils pourraient inhaler des particules de graphène, ce qui peut présenter des risques pour la santé", ordonnant le retrait du marché de certains modèles. L'"analyse préliminaire des études disponibles (...) a révélé que l'inhalation de particules de graphène pourrait causer une toxicité pulmonaire précoce chez les animaux. Cependant, on ne connaît pas encore le potentiel d'inhalation de ces particules par les masques chez les humains ni les risques pour la santé qui en découlent", justifiait l'agence canadienne. En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) doit désormais évaluer la toxicité des masques concernés.

Voir les commentaires

Partager :

actualités analyses vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Masques sanitaires

VACCINATION. Qui peut se faire vacciner contre le Covid-19 ? Quels sont les effets secondaires ? Trouvez les réponses aux questions que vous vous posez sur les vaccins

DECRYPTAGE. Variant Delta : cinq questions sur cette mutation du virus responsable du Covid-19 qui progresse en France

INFOGRAPHIE. Discothèques fermées, couvre-feu, confinement... Combien de jours êtes-vous restés "sous restrictions" depuis le début de la crise sanitaire ?

INFOGRAPHIE. Contagiosité, efficacité des vaccins, présence en France... Tout savoir sur les variants du Covid-19 en un clin d'œil

TABLEAU DE BORD. Suivez l'évolution de l'épidémie en France et dans le monde

sur le même thème



Déconfinement total le 30 juin : où en sont les jauges ?



Eurozapping : vaccin en Grèce, masque en Italie et politique britannique...



Covid-19 : après avoir investi massivement, les fabricants de masques français tournent au ralenti

Déconfinement : les discothèques déjà ouvertes à Berlin

Assouplissement des mesures sanitaires : malgré la levée du couvre-feu, certaines communes restent prudentes

les sujets associés

Santé

Masques sanitaires

Covid-19

Maladie

vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus issus de médias audiovisuels publics européens, membres de l'Eurovision. Ces contenus sont publiés en anglais ou en français.

contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

[Voir les commentaires](#)

• Santé • Maladie • Covid-19 • Masques sanitaires

:toute l'actu dès 7h30

Chaque matin à 7h30, recevez l'actu du jour dans votre boîte mail.

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.
[Notre politique de confidentialité](#) [Contactez-nous](#)

[le live](#)

[direct tv](#)

[direct radio](#)

Soyez alerté(e) en temps réel avec
l'application franceinfo :

[App store](#)

[Play store](#)

[Politique de confidentialité](#)

[CGU et mentions légales](#)

[Gérer mes traceurs](#)

[Nous contacter](#)

[Qui sommes-nous?](#)

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)